

Maîtriser la fiscalité des valeurs mobilières

-Référence: **DB-38**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Différencier les revenus mobiliers imposables de ceux exonérés
- Connaître les différentes modalités d'imposition des valeurs mobilières
- Calculer le montant de l'impôt dû
- Calculer les plus-values de cession de valeurs mobilières

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Responsables administratifs et financiers, responsables comptables, contrôleurs de gestion, auditeurs, gestionnaires de patrimoine, conseillers en investissements, fiscalistes et avocats.

Programme

- **Identifier les revenus mobiliers imposables et exonérés**
 - Les mécanismes d'imposition des dividendes et intérêts.
 - Les exonérations dans le cadre des PEA, FCPR et FCPI et les avantages fiscaux liés à certains placements.
 - Les fonds d'investissements de proximité.
- **Déterminer le revenu mobilier imposable et ses modalités d'imposition**
 - Passer du revenu brut au revenu imposable : les frais et charges déductibles.
 - Les règles particulières aux dividendes.
 - Les règles particulières aux intérêts.
 - L'imposition au barème progressif.
 - Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire.
 - Exercice: Cas pratique relatif à la détermination du montant des revenus mobiliers imposables et au montant d'impôt dû.
- **Déterminer les plus-values mobilières imposables et exonérées**

- Les plus-values de cession de valeurs mobilières.
 - Les particularités des PEA, FCPR, FCPI et fonds d'investissements de proximité.
 - Les plus-values relevant d'autres régimes d'imposition.
 - La gestion des moins-values reportables.
 - Détermination du prix de cession et d'acquisition.
 - Exercice: Calcul des plus-values de cession de valeurs mobilières et optimisation fiscale.
- **Connaître le régime fiscal des revenus mobiliers versés à des non-résidents**
 - Les dividendes versés à des non-résidents.
 - La liquidation de la retenue à la source.
 - Les incidences des conventions internationales.
 - Les produits de placements à revenu fixe versés à des non-résidents.
 - Le prélèvement obligatoire.
 - Exercice: Cas pratique relatif à l'imposition de dividendes de source française versés à des non-résidents.
- **Connaître les obligations déclaratives des établissements payeurs**
 - Les obligations déclaratives en droit interne.
 - Les personnes tenues de souscrire l'Imprimé Fiscal Unique (IFU).
 - Les produits et opérations à déclarer.
 - La forme, la date et le lieu de dépôt.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc